

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
30 avril 2026**

Présidence : M. Thomas McMullin

Le Conseil communal de Grandson, vu la proposition du Bureau relatif à l'indemnités des membres du Conseil communal pour la législature 2026-2031, oui le rapport de la commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

Article premier : d'adopter les indemnités pour les membres du Conseil communal et des ces commissions pour la législature 2026-2031 selon la proposition du Bureau, telle qu'amendée.

Ainsi délibéré en séance du 30 avril 2026.

Le Président :



Thomas McMullin



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich